

EPRC

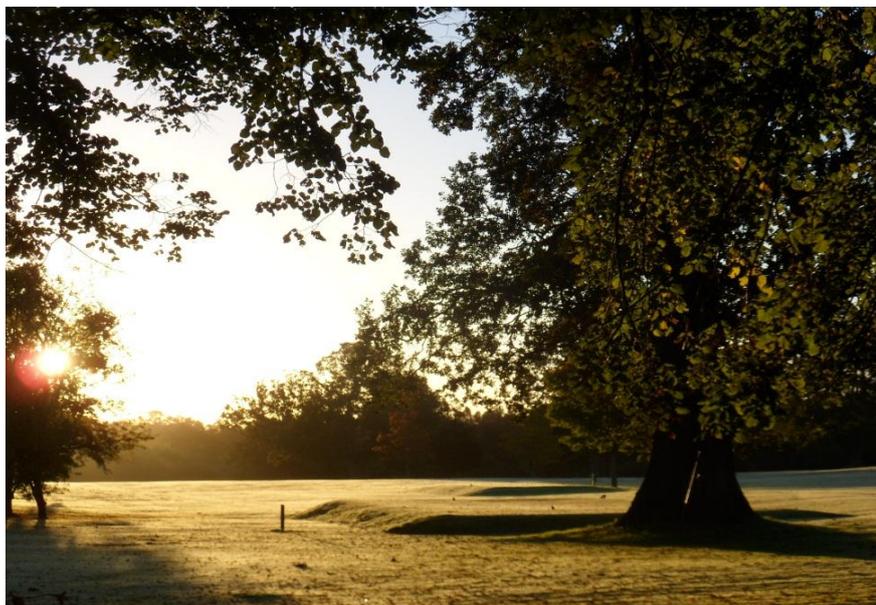
EUROPEAN POLICIES RESEARCH CENTRE

University of
Strathclyde
Glasgow

Synthèse des rapports



cget



Rapports EoRPA 14/1, 14/4, 14/6

Les rapports ont été préparés pour la 35ème rencontre du réseau de recherche sur la politique régional EoRPA à Ross Priory, Loch Lomondside les 5-7 octobre 2014.



Décembre 2014

European Policies Research Centre
School of Government & Public Policy
University of Strathclyde
40 George Street
Glasgow G1 1QE
United Kingdom

Tel: +44 (0) 141 548 3061

Fax: +44 (0) 141 548 4898

e-mail: fiona.wishlade@strath.ac.uk

The place of useful learning

The University of Strathclyde is a charitable body, registered in Scotland, number SC015263

Préface

Les rapports ont été préparés par le European Policies Research Centre (EPRC), sous l'égide d'EoRPA (European Regional Policy Research Consortium), un groupe d'autorités gouvernementales nationales issues de différents pays à travers l'Europe. Avec l'aval du Consortium, l'EPRC entreprend le suivi et l'analyse comparative réguliers des politiques régionales de pays européens et leur relation avec les politiques européennes de cohésion et de concurrence. En 2012/2013, le réseau comprenait les membres suivants :

Allemagne

- Bundesministerium für Wirtschaft und Technologie (Ministère Fédéral pour l'Economie et la Technologie), Berlin
- Ministerium für Wirtschaft, Bau und Tourismus, Mecklenburg-Vorpommern (Ministère pour l'Economie, la Construction et le Tourisme, Mecklembourg-Poméranie occidentale), Schwerin

Autriche

- Bundeskanzleramt (Chancellerie Fédérale), Vienne

Finlande

- Työ- ja elinkeinoministeriö (Ministère de l'Emploi et de l'Economie), Helsinki

France

- Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), Paris

Italie

- Ministero dello Sviluppo Economico (Ministère du Développement Economique), Dipartimento per lo sviluppo e la coesione economica (Département pour le Développement et la Cohésion Economique), Rome

Norvège

- Kommunal-Og Regionaldepartementet (Ministère des Collectivités Locales et du Développement Régional), Oslo

Pays Bas

- Ministerie van Economische Zaken (Ministère des Affaires Economiques), La Haye

Pologne

- Ministerstwo Rozwoju Regionalnego (Ministère du Développement Régional), Varsovie

Royaume Uni

- Département pour les Entreprises, l'Innovation et les Compétences, Londres
- Gouvernement Ecosais, Département pour les Entreprises, le Transport et l'Education tout au long de la Vie, Glasgow

Suède

- Näringsdepartementet (Ministère de l'Entreprise, de l'Energie et des Communications), Stockholm

Suisse

- Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO, Secrétariat d'Etat aux Affaires Economiques), Berne

Les recherches pour ces rapports ont été conduites par l'EPRC en consultation avec les partenaires EoRPA. Elles ont consisté en un programme de recherche documentaire et des visites sur le terrain auprès des autorités nationales et régionales dans les pays sponsors dans le premier semestre de 2013. Le programme de recherche EoRPA est coordonné par le Prof John Bachtler, Fiona Wishlade, Dr Sara Davies et Stefan Kah.

Les rapports ont été rédigés par Dr Sara Davies, Frederike Gross, Fiona Wishlade, Dr Martin Ferry, Dr Carlos Mendez et Prof John Bachtler. Ils se basent sur de les recherches menées dans chaque pays par l'équipe de recherche suivante (veuillez noter que les rapports des 13/4 et 13/6 couvrent uniquement les pays membres du réseau EoRPA):

| | |
|---|---|
| Allemagne: Dr Sara Davies, EPRC | Lettonie: Janis Aprans et Dr Tatjana Muravska, University of Latvia |
| Autriche: Stefan Kah, EPRC | Lituanie: Jonas Jatkauskas, BGI Consulting |
| Belgique: Frederike Gross et Dr Arno van der Zwet, EPRC | Luxembourg: Frederike Gross, EPRC |
| Bulgarie: Prof Julia Spiridonova, ProlnraConsult | Norvège: Fiona Wishlade, EPRC |
| Chypre: Eleftherios Antonopoulos, EPRC Associate | Malte: Stephanie Vella, E-Cubed Consultants |
| Croatie: Prof Maja Fredotović, Blanka Šimundić et Vinko Muštra, Université de Split | Pays-Bas: Dr Arno Van der Zwet, EPRC |
| Danmark: Heidi Vironen, EPRC | Pologne: Dr Martin Ferry, EPRC |
| Espagne: Dr Carlos Mendez, EPRC | Portugal: Dr Carlos Mendez, EPRC |
| Estonie: Dr Kristiina Tõnnisson, Université de Tartu | République Tchèque: Dr Lucie Jungwiertová, Charles Université |
| Finlande: Heidi Vironen, EPRC | Roumanie: Prof Daniela-Luminița Constantin, Université de Bucarest des Etudes Economiques |
| France: Frederike Gross, EPRC | Royaume Uni: Rona Michie et Dr Martin Ferry, EPRC |
| Grèce: Eleftherios Antonopoulos, EPRC Associate | Slovaquie: Martin Obuch, Consulting Associates |
| Hongrie: Zsuzsanna Kondor, EPRC Associate | Slovénie: Dr Damjan Kavaš, Institut pour la Recherche Economique, Ljubljana |
| Irlande: Stephen Miller, EPRC | Suède: Heidi Vironen, EPRC |
| Italie: Dr Laura Polverari, EPRC | Suisse: Stefan Kah, EPRC |

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé dans la recherche. Merci aussi au Dr Keith Clement, à Lynn Ogilive et Alyson Ross respectivement pour le soutien rédactionnel, la coordination et l'assistance administrative. De surcroît, le European Policies Research Centre est reconnaissant du soutien financier apporté par les membres du Consortium EoRPA.

Avis de non-responsabilité

Veuillez noter que le contenu et les conclusions des rapports ne représentent pas nécessairement les vues des membres individuels du Consortium EoRPA.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---|
| UNE RÉFORME POLITIQUE DANS DES CONDITIONS DIFFICILES: BILAN ANNUEL DE LA POLITIQUE RÉGIONALE EN EUROPE..... | 1 |
| PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE DE COHÉSION EN 2014-2020 ET AU-DELÀ: PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA PROGRAMMATION ET PISTES DE RÉFLEXION POUR L'AVENIR | 5 |
| ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE LA POLITIQUE RÉGIONALE..... | 9 |

UNE REFORME POLITIQUE DANS DES CONDITIONS DIFFICILES: BILAN ANNUEL DE LA POLITIQUE REGIONALE EN EUROPE

EoRPA Document 14/1

SYNTHESE

Ce rapport dresse un panorama comparatif des politiques régionales de 30 pays européens. Il examine la situation actuelle et souligne les principales évolutions survenues depuis le début de l'année 2013, ainsi que les principaux facteurs qui sous-tendent les changements observés.

La crise/récession continue d'affecter les disparités régionales en Europe

L'ampleur des disparités régionales varie selon les pays européens. Les disparités régionales sont particulièrement fortes dans les pays d'Europe centrale et orientale, dans lesquels d'importantes restructurations économiques, comportant une dimension territoriale claire, se poursuivent. Dans les pays partenaires de l'EoRPA, on enregistre des niveaux relativement élevés de disparités régionales sur les indicateurs tels que le PIB par salarié, le taux de chômage, le nombre de dépôts de brevets par habitant, ou encore le pourcentage de la population confronté à un risque de pauvreté.

Sur le long terme, les disparités régionales sont tirées par des facteurs structurels tels que l'hétérogénéité des évolutions sectorielles, les effets d'agglomération, les interactions interrégionales et les cadres institutionnels. Les chocs économiques peuvent en outre avoir des effets spécifiques pour une région donnée, selon ses structures sectorielles et ses capacités d'adaptation. La crise/récession a exacerbé les disparités régionales dans toute l'Europe (cela étant en partie lié à des effets nationaux) mais les tendances sont variables d'un pays à l'autre.

Renforcement des objectifs thématiques

Les objectifs stratégiques de la politique régionale revêtent des dimensions multiples, sous l'effet notamment de la complexité du développement régional, des débats politiques internes, et de l'influence de la politique de cohésion de l'UE. On peut établir une classification des pays en fonction des priorités poursuivies: réduction des disparités économiques entre les régions ; exploitation du potentiel de tous les territoires ; ou souci d'assurer la contribution des régions à la croissance nationale.

Un certain nombre de pays ont révisé les objectifs fondamentaux de la politique régionale en 2013-2014, soit parce que les politiques régionales nationales sont étroitement liées à la politique de cohésion de l'UE et aux cycles d'aide régionale, ou en raison de décisions politiques nationales. On observe une focalisation accrue sur des thèmes tels que l'innovation/la R&D, le développement urbain, l'efficacité énergétique, la cohésion sociale, l'emploi et la gouvernance.

Le financement de la politique de cohésion va baisser en 2014-2020 pour la majorité des pays les plus pauvres

Les allocations au titre du financement de la politique de cohésion (sur la base du PIB national) sont stables dans la plupart des pays les plus riches en 2014-2020. On note en revanche une réduction dans un certain nombre des pays comptant parmi les plus pauvres, cela s'expliquant en partie par l'augmentation de leur PIB au cours de la dernière décennie, et par le fait qu'une proportion plus faible de l'enveloppe globale de la politique de cohésion a été allouée aux pays et régions les plus pauvres pour la période 2014-2020.

La seule autre source fiable de données comparatives concernant le financement de la politique régionale dans les pays européens porte sur les dépenses consacrées aux aides à finalité régionale. Les données disponibles pour la période 2010-2012 ne font état d'aucune corrélation claire entre la prospérité nationale et le niveau des aides à finalité régionale, exprimé en pourcentage du PIB.

Les cadres de l'UE sont en train de remodeler l'orientation géographique de la politique régionale

La politique de cohésion et la politique d'aide régionale de l'UE influencent fortement l'orientation géographique des politiques régionales à travers l'Europe, en attribuant différents niveaux de financement selon les régions et en limitant les possibilités d'attribution des aides à finalité régionale pour certaines régions. Les cartes associées aux deux cadres de l'UE ont été redessinées pour la période 2014-2020, ce qui a conduit à des changements dans la couverture de certains pays.

La politique régionale reste focalisée sur les zones souffrant de faiblesses structurelles ou de désavantages liés à leur situation géographique, mais l'on note également un accent mis à nouveau sur la mobilisation des zones qui présentent un potentiel économique, s'agissant notamment des zones urbaines et des zones industrielles. Dans certains pays, le ciblage territorial est en cours de réévaluation, au titre de la prise en compte de nouvelles disparités émergentes.

Les instruments sont en cours de révision pour 2014-2020, mais les tendances restent floues

La politique régionale fait intervenir une multiplicité d'instruments, incluant notamment le soutien aux entreprises, les infrastructures de soutien au commerce, les programmes de soutien, le financement pour le développement ascendant, et les mécanismes visant à améliorer la qualité de vie et les services publics dans les zones les plus défavorisées.

Si une continuité existe dans certains pays, d'autres sont en revanche toujours en train de procéder à une révision de leur portefeuille d'instruments pour la période 2014-2020. Les pays se sont focalisés sur la soumission de leurs cartes des aides régionales à la Commission européenne et sur les accords de partenariat de la politique de cohésion avant de finaliser leurs instruments pour la période 2014-2020. On note une incertitude particulière dans le cas des régimes affectés par les règles concernant les aides d'État, notamment ceux liés aux aides aux grandes entreprises ou au financement de certains types d'infrastructures.

Accent renforcé sur la gestion de l'efficacité des politiques mises en œuvre

En matière de politique régionale, les cadres institutionnels varient considérablement selon les pays, en raison de différences dans la répartition des tâches au niveau national ou régional et dans le degré de coordination.

Les structures de politique régionale ont été réformées dans un certain nombre de pays en 2013-2014, sous l'effet des cadres de l'UE et de changements administratifs apportés à l'échelon national. Les évolutions les plus claires se rapportent à un accent encore renouvelé sur l'exigence d'efficacité des politiques régionales, cela prenant la forme de mesures visant à renforcer les systèmes et méthodes d'évaluation, et d'investissements supplémentaires engagés dans le renforcement des capacités administratives.

Les axes de réflexion méritant d'être approfondis incluent notamment:

1. Assiste-t-on aujourd'hui à l'émergence de nouveaux modèles de disparités régionales (qui pourraient par exemple être liés à l'évolution des circonstances économiques) et, si cela est le cas, comment cette évolution doit-elle être prise en charge par les politiques régionales?
2. L'accent renouvelé sur les objectifs thématiques constitue-t-il une approche efficace pour lutter contre les disparités économiques régionales?
3. Les politiques régionales bénéficient-elles d'un financement suffisant? Les dépenses en matière de politique régionale subissent-elles des contraintes à l'échelle nationale?
4. Quelle est l'échelle d'intervention la plus appropriée pour lutter contre les disparités régionales? Cela dépend-il du type de problème régional à gérer? Est-il nécessaire de disposer de cartes nationales, en plus des cartes établies à l'échelle européenne?
5. Une nouvelle réflexion est-elle nécessaire concernant les instruments de politique régionale? Quels autres instruments pourrait-on envisager? Dispose-t-on d'une flexibilité suffisante pour répondre aux futures crises?

Des changements sont-ils nécessaires dans les mécanismes institutionnels associés aux politiques régionales?

PERSPECTIVES DE LA POLITIQUE DE COHESION EN 2014-2020 ET AU-DELA: PROGRES ACCOMPLIS DANS LA PROGRAMMATION ET PISTES DE REFLEXION POUR L'AVENIR

EoRPA Document 14/4

SYNTHÈSE

2014 marque le début d'une nouvelle période de programmation de sept ans pour la politique de cohésion de l'UE. Les nouveaux règlements relatifs aux Fonds structurels et d'investissement européens pour la période 2014-2020 ont été approuvés en décembre 2013. Ils renforcent l'alignement stratégique de la politique de cohésion avec la stratégie Europe 2020, instaurent une approche plus intégrée de la programmation, et attribuent une plus grande place à la question de l'efficacité. Ce document propose une analyse et une évaluation de la programmation des accords de partenariat et des programmes opérationnels 2014-2020 dans l'UE, ainsi qu'une réflexion sur leurs implications pour l'avenir de la politique de cohésion.

Contexte économique, politique et institutionnel

La crise a eu un impact majeur sur les économies des États membres et les régions de l'UE, avec notamment une inversion des tendances de convergence régionale à long terme. Malgré les signes de redressement économique récemment observés dans l'UE, la reprise reste fragile et inégalement répartie et mettra du temps à avoir un impact tangible sur les disparités territoriales. La détérioration généralisée des finances publiques dans l'Union européenne a fortement restreint l'investissement public et a limité la capacité de certains États membres à se conformer aux principes de la politique de cohésion que sont l'additionnalité et le cofinancement. Cela induit une tension majeure entre les objectifs d'investissement de la politique de cohésion et les objectifs de consolidation budgétaire de l'UE, qui pourraient devenir difficiles à concilier en l'absence d'une croissance forte et compte tenu des exigences de conditionnalités macro-économiques restrictives sur la politique de cohésion.

La politique de cohésion en 2014-2020

On note des changements importants dans l'éligibilité et les allocations dans l'UE pour la période 2014-2020. La couverture des régions moins développées passera de 31,7 pour cent de la population de l'UE (en 2007-2013) à 25 pour cent (en 2014-2020), tandis que la couverture des régions de transition va presque doubler pour passer à 13,5 pour cent de la population de l'UE, avec une forte concentration dans quatre pays de l'UE15 (Allemagne, Espagne, France et Royaume-Uni). Malgré la diminution du budget global de la politique de cohésion, on constate une augmentation des financements dans six pays. À l'autre extrémité du spectre, on enregistre des réductions très importantes dans un certain nombre de pays, notamment en Espagne, en Allemagne, en Grèce et en Hongrie. Dans l'ensemble, il y aura une réduction de l'intensité des aides annuelles (allocations par habitant) dans les régions moins développées et les régions de transition, tandis que les régions les plus développées enregistreront une augmentation marginale.

La programmation a fait des avancées considérables au cours de la dernière année. À la mi-septembre 2014, la moitié des accords de partenariat avaient été convenus, le reste étant en passe d'être conclu. Seul un petit nombre de programmes avait en revanche été approuvé. L'évaluation

préliminaire conduite par la Commission a mis en évidence un certain nombre de difficultés dans la mise en conformité avec les exigences de la réforme. Les États membres et les régions ont peiné à formuler des objectifs spécifiques bien définis, en partie parce qu'ils souhaitent maintenir une certaine flexibilité dans la mise en œuvre. De la même manière, la Commission a souvent considéré que le ciblage thématique des objectifs manquait de précision, en dépit de la forte priorité désormais accordée aux objectifs de la stratégie Europe 2020 dans les décisions de financement. La conformité aux exigences de conditionnalité ex-ante s'est avérée difficile sur le plan administratif, nécessitant dans de nombreux cas l'adoption de plans d'action. Certains pays ont souffert de goulots d'étranglement liés à leurs capacités administratives. La définition d'objectifs quantifiés étant à la fois ambitieux et réalistes, sur la question de l'efficacité des mises en œuvre, sera vraisemblablement une tâche difficile. De nombreux États membres ont par ailleurs trouvé le processus de négociation laborieux et ont critiqué le manque de souplesse dont a fait preuve la Commission, notamment sur les questions relatives à la concentration thématique.

Scénarios de réforme post-2020

Les dates de lancement de la stratégie Europe 2020 et des révisions budgétaires de l'UE approchent et vont susciter, au niveau européen, un débat sur l'avenir de la politique de cohésion. Le débat séculaire sur le ciblage géographique de la politique de cohésion sera vraisemblablement dominé par les propositions visant à conserver l'approche globale ou, au contraire, à focaliser les fonds davantage, voire exclusivement, sur les pays et régions les moins développés, intégrant potentiellement une forme de coordination des politiques pour les pays/régions les plus riches sans financement.

Le modèle de mise en œuvre par gouvernance à échelons multiples sera un élément important de la prochaine révision de politique, à la fois en termes de gestion de l'efficacité et de gestion financière. Des exigences et des règles d'application plus strictes sont à l'étude. Une conséquence négative est l'alourdissement de la charge de travail administrative et bureaucratique, avec des conséquences négatives sur la perception des politiques. Dans plusieurs pays riches, certains bénéficiaires préfèrent ainsi éviter les dossiers de demande de fonds structurels lorsque d'autres sources de financement nationales sont disponibles. La gestion partagée est un principe fondamental, mais peut-être le temps est-il venu d'envisager une approche plus décentralisée, laissant une plus grande marge de manœuvre qui permettrait de mobiliser les cadres politiques et systèmes administratifs nationaux pour atteindre les objectifs de l'UE, et parvenir à un meilleur équilibre entre les objectifs de simplification, d'assurance et d'efficacité.

Les récents changements apportés aux dispositions de gouvernance économique de l'UE induisent une reconfiguration de l'Union économique et monétaire (UEM) et ont des implications potentiellement profondes pour la politique de cohésion. Dans le contexte des propositions en faveur d'une véritable Union économique et monétaire, les plans visant à un renforcement des capacités fiscales de l'UE (« pactes pour la croissance, l'emploi et la compétitivité ») pourraient certes compléter les Fonds structurels et d'investissement européens pour promouvoir la cohésion, mais ils pourraient également introduire de la confusion quant à leurs fonctions respectives. Une évolution vers une véritable Union économique et monétaire pourrait impliquer un accent renouvelé des priorités budgétaires de l'UE sur la politique de cohésion. Cela impliquerait un transfert de responsabilités politiques vers le niveau européen, la politique de cohésion étant mise en œuvre dans le cadre d'une contribution « *top-down* » aux objectifs fixés à l'échelle européenne, avec un accent territorial moins

prononcé mais une supervision plus intrusive, associée à une conditionnalité et des sanctions plus strictes.

Questions à débattre

La programmation des nouvelles stratégies étant désormais pleinement engagée, la question clé est de savoir si l'esprit et la lettre des nouvelles exigences réglementaires seront respectées dans la pratique et conduiront à un véritable changement dans l'orientation de la politique de cohésion accordant la primauté à l'efficacité. Avec le rapprochement des dates de lancement de la stratégie Europe 2020 et des examens budgétaires de l'UE, des interrogations fondamentales émergent inévitablement concernant le but, l'éligibilité, le financement et la gouvernance de la politique de cohésion post-2020. Les questions suivantes seront explorées dans le cadre des discussions de la réunion EoRPA consacrées à la politique de cohésion:

- Les réformes permettront-elles d'améliorer la mise en œuvre et l'efficacité de la politique de cohésion pour la période 2014-20?
- Quel est le véritable objet de la politique de cohésion: s'agit-il d'un outil de soutien aux objectifs Europe 2020 ou de lutte contre les disparités régionales?
- À qui est destinée la politique de cohésion et quel est le niveau de ciblage géographique le plus approprié?
- Comment la politique de cohésion pourrait-elle être simplifiée?
- Dans quelle mesure est-il envisageable de séparer les décisions budgétaires des décisions politiques?

ÉVALUATION DE L'EFFICACITE DE LA POLITIQUE REGIONALE

EoRPA Document 14/6

SYNTHESE

Ce document propose un bilan général de l'évaluation des politiques régionales dans les pays EoRPA, au regard du contexte actuel de compressions budgétaires persistantes et de réformes politiques. Le document aborde les thèmes suivants:

- Importance accordée à l'évaluation de l'efficacité des politiques régionales dans les pays EoRPA ;
- Comment l'évaluation de l'efficacité est-elle interprétée et mise en œuvre?
- Quelles sont les limites des approches existantes et comment sont-elles prises en compte?
- L'évaluation de l'efficacité en tant qu'outil pour améliorer le processus d'élaboration des politiques et le déploiement des politiques régionales ;
- Tendances émergentes en matière d'évaluation des politiques régionales.

Une grande importance est accordée à l'évaluation des politiques régionales dans la plupart des pays EoRPA, et il est largement admis que cette question fera partie des grandes priorités des décideurs politiques pour la période 2014-2020. Les raisons à cela incluent notamment: augmentation des ressources consacrées à l'évaluation ; effets indirects de la politique de cohésion sur les politiques intérieures ; renforcement des compétences et capacités liées à l'évaluation ; émergence de préoccupations au sujet de l'échelle financière et des effets redistributifs des politiques régionales ; et renforcement du rôle de l'évaluation dans tous les domaines politiques. En 2013-2014, cependant, la question de l'évaluation a parfois été considérée comme moins importante que la nécessité de finaliser les programmes de la politique de cohésion et les cartes des aides régionales pour la période 2014-2020, de remédier aux retards budgétaires, et d'introduire des mesures anti-crise et des réformes structurelles.

Les approches des pays EoRPA sont variables sur la question de l'évaluation et de son application systématique. L'évaluation externe, prise au sens strict, est désormais une pratique quasiment généralisée. Dans certains cas, cependant, cela se produit de façon plus décousue qu'il ne le faudrait pour parvenir à une vision vraiment complète de l'efficacité des politiques et de leur impact. Il semble que cela soit particulièrement le cas dans les pays où la mise en œuvre des politiques est déléguée aux autorités infranationales et où il manque une coordination ou une supervision forte de la part des autorités centrales (ex. : Italie et Angleterre). Dans certains pays, l'évaluation s'inscrit dans un cadre plus général d'acquisition des connaissances, faisant intervenir non seulement des évaluateurs externes indépendants, mais également d'autres sources telles que l'audit, le reporting, les examens internes, les examens externes par les pairs et les « *what works centres* » (Allemagne, Royaume-Uni ou Pays-Bas).

La responsabilité des évaluations est alignée sur la répartition plus générale des responsabilités en matière de conception et de déploiement des politiques. Les évaluations sont commandées

essentiellement au niveau national aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède et au Royaume-Uni (Angleterre et Écosse), et au niveau sous-national en Autriche. En Finlande, France, Allemagne, Italie et Pologne, les évaluations sont commandées à la fois aux niveaux nationaux/fédéraux et régionaux/Land.

La plupart des travaux d'évaluation sont confiés à des intervenants externes aux administrations publiques, s'agissant principalement de consultants et d'universitaires, cela répondant en grande partie à des impératifs d'objectivité/indépendance et à la nécessité de mobiliser des compétences spécialisées. On note toutefois une tendance relativement récente à l'internalisation des évaluations, par exemple au sein d'unités spécialisées (Italie et Écosse) ou de services ministériels (France et Autriche). Lorsque les décideurs politiques estiment qu'ils disposent d'une compréhension suffisamment robuste des politiques ou régimes sur lesquels ils travaillent, cela peut limiter leur perception de la valeur ajoutée offerte par les évaluateurs externes (ex. : Finlande et Allemagne).

La plupart des évaluations conduites dans les pays EoRPA se focalisent sur l'efficacité, l'impact et la mise en œuvre des programmes. Les considérations relatives à la rentabilité sont particulièrement importantes au Royaume-Uni (Angleterre), en Allemagne, aux Pays-Bas et en Norvège, le degré d'utilité étant également évalué en Italie et en Suède. Un certain nombre de pays évaluent également les modalités de mise en œuvre. Certaines variations dans les approches de l'évaluation sont liées à la définition même de la notion d'efficacité, ainsi qu'à l'importance accordée au traitement des effets non intentionnels, aux calendriers de mise en œuvre (court terme ou long terme), et aux effets de causalité. Cela a des implications pour les types d'enseignement pouvant être tirés des travaux d'évaluation.

Diverses méthodologies sont employées, notamment : modélisation macro-économique, analyse statistique économétrique, analyse contrefactuelle micro-économétrique, études de cas qualitatives, et évaluations conduites sur une base théorique. Chacune de ces approches présente des avantages et des inconvénients particuliers. Les méta-évaluations (utilisées de façon croissante en Pologne) sont utiles lorsqu'il s'agit de présenter des données probantes selon un format répondant aux besoins des décideurs en termes de connaissances.

Les contraintes pesant sur les pratiques d'évaluation de l'efficacité et sur l'influence de l'évaluation sur les politiques incluent notamment : problématiques institutionnelles (ex. : manque de compréhension des politiques « fondées sur des données probantes », court-termisme, réticences politiques, scepticisme) ; lacunes systémiques (ex. manque de données ou de capacités d'évaluation) ; et ressources limitées.

L'évaluation n'a, de manière générale, qu'une influence limitée sur les politiques régionales, mais l'on trouve malgré tout certains exemples d'impact clair, concernant par exemple la suppression de certains instruments de politique, l'ajustement des procédures de sélection des projets, ou encore certains changements institutionnels. L'un des défis majeurs de l'évaluation de l'efficacité tient au fait qu'il est toujours difficile d'établir avec certitude que les évaluations permettent véritablement de dresser une image complète des effets d'une politique.

La question de l'évaluation fera vraisemblablement partie des priorités en matière de politique régionale pour la période 2014-2020, en raison des exigences posées par la politique de cohésion de l'UE et par les lignes directrices concernant les aides régionales, ainsi que sous l'effet d'une volonté

politique intérieure dans un certain nombre de pays (notamment en France et en Pologne). Les pays EoRPA investissent dans l'acquisition de données et de méthodologies, dans l'introduction de nouvelles dispositions organisationnelles, et dans la mobilisation de connaissances de nature plus expérientielle dans le cadre de leurs efforts d'évaluation. Au regard de ce contexte, le document propose d'aborder les questions suivantes dans le cadre d'une discussion approfondie:

- Quels sont les types d'évaluation (approches conceptuelles, méthodes, résultats) les plus utiles du point de vue des décideurs politiques régionaux?
- Quels éléments permettraient de contribuer à une meilleure intégration des activités d'évaluation au sein du cycle politique (sur le plan, par exemple, des dispositions organisationnelles ou des mesures de renforcement des capacités)?
- Le rapport identifie deux grandes tendances, à savoir une évolution vers des approches intégrées et une certaine internalisation des activités d'évaluation. Quels sont les risques et avantages de ces tendances?
- Les décideurs politiques régionaux doivent établir des jugements sur la base d'éléments imparfaits, voire contradictoires: diokans quelle mesure le recours aux connaissances expérientielles est-il important pour évaluer l'efficacité des politiques régionales?